

Commune de
CRISSIER



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 85/2011-2016

**RÉHABILITATION COLLECTEUR
INTERCOMMUNAL MEBRE, A CHAVANNES-
PRÈS-RENENS, SECTEUR
CONCORDE/AUTOROUTE**

**Date proposée pour la séance de commission
d'étude du présent préavis:
Lundi 31 août 2015, 19h30
Bâtiment administratif, salle Chamberonne**

15 juillet 2015

Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Le présent préavis a pour but de présenter aux Conseils communaux de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice les travaux de réhabilitation du secteur 5 du collecteur Mèbre, situé sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, dans le secteur de l'avenue de la Concorde et sous l'autoroute, et d'obtenir le crédit nécessaire à ces travaux. Cet investissement nécessite l'approbation des Conseils communaux des cinq communes de l'Entente intercommunale, dépourvue, rappelons-le, de la personnalité morale de droit public.

2. RAPPEL HISTORIQUE

Le collecteur de concentration Mèbre-Sorge, ci-après M+S, a été construit au début des années 1960, dans le but de recueillir tout ou partie des eaux usées des communes de la région lausannoise, situées principalement à l'ouest lausannois. Il comprend 3 tronçons principaux : Mèbre, Sorge et Chamberonne. A cette époque, les cours d'eau de la région, ainsi que la baie de Vidy, étaient très fortement pollués.

Suite à la réalisation de cet important ouvrage et à la surveillance constante de son fonctionnement par un bureau spécialisé, le degré de pollution a pu être fortement diminué au fil des années, bien que des progrès restent à accomplir.

Dès 2003, l'Entente a mandaté le bureau d'ingénieurs hydrauliciens RIBI SA pour établir un diagnostic de l'état des collecteurs âgés d'une quarantaine d'années en vue de leur réhabilitation. Les inspections télévisuelles et des tests d'étanchéité ont permis de constater les problèmes suivants :

- collecteurs obstrués par la pénétration de racines
- présence de corps étrangers suite à des raccordements mal exécutés
- érosion due au vieillissement du réseau
- réduction par endroits du diamètre de la canalisation
- étanchéité insuffisante permettant l'irruption d'eaux claires dans le réseau et entraînant des risques de pollution de la nappe phréatique et des cours d'eau

Le diagnostic établi par l'Entente a permis

- de démarrer un premier programme de rénovation **avant** l'entrée en vigueur du PGEEI puisqu'en 2008 déjà, un premier tronçon a été réhabilité
- d'intégrer les études faites dans l'élaboration du PGEEI et de définir un programme complet de rénovation du réseau.

A fin 2008, une grave inondation de la Mèbre a causé d'énormes dégâts au collecteur et au voûtage de la Mèbre à Renens. Les travaux de remise en état ont coûté 201'200.-- francs et ont un peu retardé les travaux de réhabilitation qui ont repris leur cours normal en 2010.

3. PLAN GENERAL D'EVACUATION DES EAUX INTERCOMMUNAL MEBRE-SORGE (PGEEI)

L'élaboration du PGEEI a débuté en 2007. Il a été validé par le canton en 2011. Le PGEEI a identifié des mesures à prendre pour un montant total évalué à 6.26 millions de francs selon la répartition suivante : Tronçon Mèbre, secteurs 1 à 7 : 2.97 millions ; Tronçon Sorge, secteurs 8 à 16 : 2.95 millions ; Tronçon Chamberonne, secteur 17 : 370'000 francs.

A ce jour, sur le tronçon Mèbre, 5 secteurs sur 7 ont été réhabilités. L'acceptation du présent préavis permettra la réhabilitation d'un sixième secteur. Le septième sera réhabilité dès 2016. En 2017, la réhabilitation du tronçon Mèbre complet, y compris divers travaux complémentaires, sera achevée.

Remarque. Depuis 2008, l'état du réseau de concentration Mèbre-Sorge s'améliore progressivement, année après année. Cependant, en cas de fortes pluies, il subit l'apport d'une grande quantité d'eaux claires et les déversoirs d'orage évacuent le trop-plein à la rivière. Pour viser une meilleure qualité des eaux de la baie de Vidy, les réseaux communaux doivent poursuivre leurs travaux de mise en séparatif, en principe selon les mesures contenues dans les PGEE communaux. Le collecteur d'eaux usées n'est pas, et ne doit pas être dimensionné pour évacuer les eaux claires.

Tableau des travaux majeurs réalisés :

Lieu/secteur	Période	Commune(s)	Description
Secteur 1	2008	Crissier/Renens	Le tronçon concerné allait de la RC251 jusqu'à la rue de l'Industrie (entrée du voûtage). Des travaux de chemisage intégral et de pose de manchons ont été réalisés. En termes de travaux de génie civil, une traversée du ruisseau de la Mèbre a été modifiée, le diamètre étant trop petit.
Lieu	Périodes	Communes	Description
Voûtage Mèbre et aval de l'autoroute	2008	Renens/ Chavannes	Travaux de réparation des collecteurs de transport et de l'éclairage du voûtage de la Mèbre suite aux intempéries du 26 juillet 2008 sur le bassin versant de la Mèbre.

Secteur 2	2010	Renens	Le secteur des travaux allait de la rue de l'Industrie jusqu'à l'avenue de Préfaully. Ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles à l'intérieur du voûtage et des chemisages de la canalisation située entre la rue du Simplon jusqu'à l'avenue de Préfaully.
Secteur 7	2011-2012	Chavannes	Situé sur le secteur de la Mouline, ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles de génie civil et des chemisages de la canalisation.
Secteur 3	2012-2013	Chavannes/ Renens	Travaux de chemisage réalisés depuis l'avenue de Préfaully jusqu'à la rue de la Blancherie.
Secteur 4	2014-2015	Chavannes	Rue de la Blancherie à l'avenue de la Concorde

4. LE PROJET A FINANCER

Situation

Le collecteur qui concerne ce préavis (secteur 5) se situe sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens. Coordonnées géographiques moyennes du projet 533'750 / 153'570 – Tronçon sous l'autoroute.

Dans ce secteur, deux canalisations situées de part et d'autre du voûtage de la Mèbre doivent être chemisées.

Données techniques

- Réhabilitation du collecteur par un chemisage (gainage) complet des canalisations existantes.
- Gaine polyester thermodurcissable
- Longueur du tronçon : environ 442.00 m.
- Diamètre des canalisations : 80 cm.

Devis estimatif

Basé sur les soumissions d'entreprises, il se présente comme suit :

Chemisage	Fr. 200'000.--
Divers et imprévus 10 %	Fr. 20'000.--
Honoraires d'Ingénieurs	Fr. 25'000.--

Total intermédiaire	Fr. 245'000.--
TVA 8 %	Fr. 19'600.--

Total TTC	Fr. 264'600.--
Arrondi	Fr. 270'000.--

Adjudication

En application de la législation qui régit les marchés publics du Canton, des Communes et des associations de communes, l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge a recouru à la procédure sur invitation auprès de cinq entreprises spécialisées romandes.

Le comité d'évaluation est formé de MM. Denis Lang (secrétaire de la Commission), Michel Geissbühler (bureau Masotti Associés SA) et Philippe Porqueddu (bureau Ribl SA). Il transmet son rapport d'évaluation au bureau de l'Entente. La Commission intercommunale se réunira pour décider de l'adjudication des travaux sous réserve de l'approbation du présent préavis par les Conseils communaux.

Calendrier

Il est prévu de débiter les travaux tout début 2016. Ils se dérouleront sur une période d'environ 2 mois.

5. SUBVENTIONS COMMUNALES D'INVESTISSEMENT

Afin que l'Entente puisse procéder à l'exécution des travaux, il est prévu que les communes, qui la composent, lui allouent des subventions d'investissement conformément au tableau annuel des investissements annexé au budget de fonctionnement 2016 de l'Entente.

La nouvelle convention intercommunale Mèbre-Sorge ayant été acceptée par toutes les communes, la subvention d'investissement, à allouer à l'Entente, par chaque commune concernée, a été calculée sur la base du nouveau principe de répartition des coûts :

	Clé de répartition 2016 *	Montants
Commune de Chavannes-près-Renens	5.37 %	Fr. 14'499
Commune de Crissier	46.24 %	Fr. 124'848
Commune d'Ecublens	16.82 %	Fr. 45'414
Commune de Renens	31.03 %	Fr. 83'781
Commune de Saint-Sulpice	0.54 %	Fr. 1'458
	100.00 %	Fr. 270'000

* Consommation 2014 – Etat au 9.07.2015

6. FINANCEMENT

Les dépenses d'investissement du présent préavis figurent au plan annuel des investissements 2016 de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge.

Entente communale Mèbre-Sorge

Montant du crédit total souhaité	Fr. 270'000
Mode de financement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cet investissement sera financé à l'aide des subventions communales d'investissement mentionnées au chapitre 5 du présent préavis.
Amortissement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cette dépense d'investissement sera amortie immédiatement au moyen de subventions communales d'investissement citées au chapitre 5 du présent préavis.
Charges de fonctionnement pour l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Cet investissement n'engendrera pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires.

Commune de Crissier

La subvention communale d'investissements allouée à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge par la commune de Crissier, figure au plan quinquennal communal des investissements pour les années 2015-2019 (montant prévu : Fr. 214'000.--).

Montant de la subvention communale souhaité	Fr. 124'848
Mode de financement par la Commune de Crissier	Cette subvention communale d'investissements sera financée par la trésorerie courante.
Amortissement par la Commune de Crissier	Cette subvention communale d'investissements sera amortie immédiatement par un prélèvement de Fr. 124'848 dans le fonds alimenté par des recettes affectées no 9280.04 « Réseau d'égouts, investissements »
Charges de fonctionnement pour la commune de Crissier	Cette subvention n'entraînera pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires.

CONCLUSIONS

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- vu le préavis municipal n° 85/2011-2016
- vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 5 de la Concorde/Autoroute.
2. d'accorder à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 270'000.—TTC, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 4 et 6.
3. d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge, une subvention communale d'investissement selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 5 et 6.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 2 juin 2015.

Adopté par la Municipalité en séance du lundi 27 juillet 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

(LS)

M. Tendon

D. Lang

Annexes : Plan de situation des travaux
Plan des secteurs d'intervention
Plan des investissements 2015-2027

Délégué de la Municipalité à convoquer : M. M. Tendon, Syndic

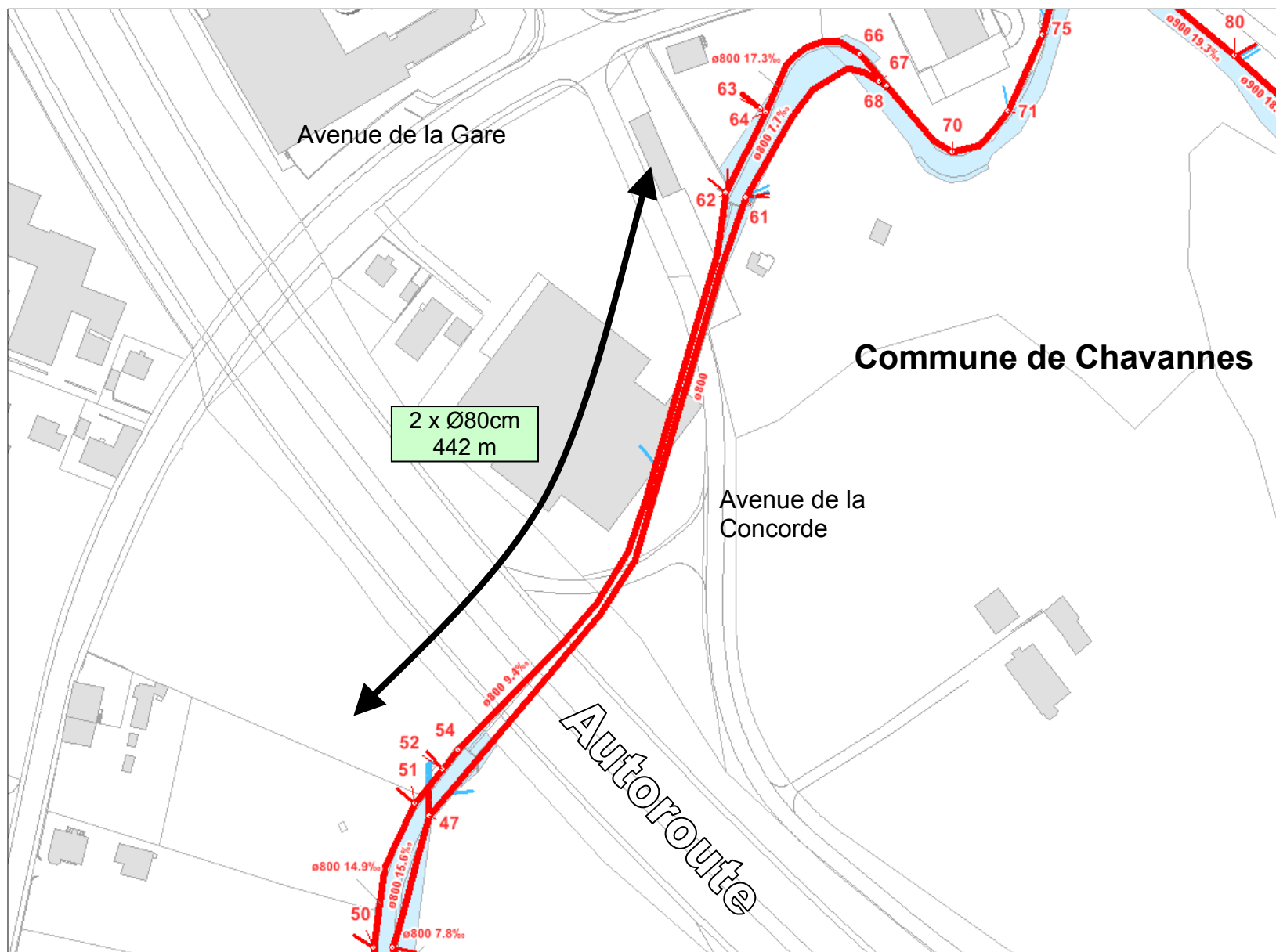
ABREVIATIONS UTILISES:

M+S	Mèbre-Sorge
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PGEEi	Plan général d'évacuation des eaux intercommunal

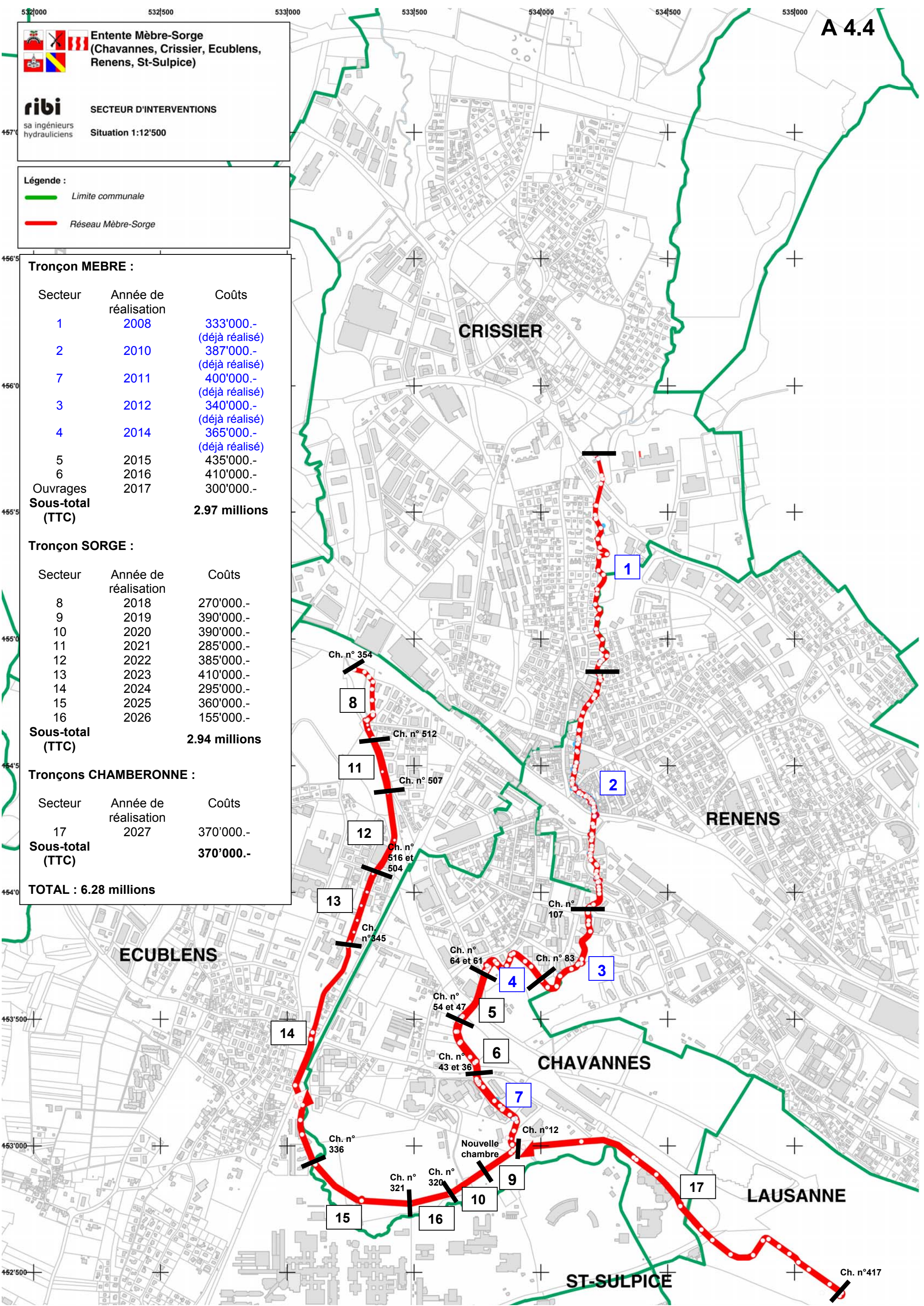


Entente intercommunale Mèbre-Sorge - Secteur 5 - Concorde/Autoroute à Chavannes

Annexe 1 : Plan de situation des travaux de chamisage



Compte	Désignation	2015	2016	2017	2018	2020	2022	2024	2026	Totaux
					2019	2021	2023	2025	2027	
460	OUVRAGES D'EPURATION									
460.5010.106	Collecteur Mèbre, 1 dégrilleur déversoir - Chavannes-près-Renens Collecteur Sorge, 1 dégrilleur déversoir - Ecublens			329 000						329 000
460.5010.205	Collecteur Mèbre, réhabilitation secteur 5 Chavannes-près-Renens	504 000								504 000
460.5010.206	Collecteur Mèbre, réhabilitation secteur 6 Chavannes-près-Renens		479 000							479 000
460.5010.208	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 8 - Ecublens				339 000					339 000
460.5010.209	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 9 Chavannes-près-Renens				459 000					459 000
460.5010.210	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 10 Chavannes-près-Renens					459 000				459 000
460.5010.211	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 11 - Ecublens					354 000				354 000
460.5010.212	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 12 - Ecublens						454 000			454 000
460.5010.213	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 13 - Ecublens						479 000			479 000
460.5010.214	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 14 - Ecublens							364 000		364 000
460.5010.215	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 15 Chavannes-près-Renens							429 000		429 000
460.5010.216	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 16 Chavannes-près-Renens								224 000	224 000
460.5010.217	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 17 Chavannes-près-Renens								439 000	439 000
Investissements bruts		504 000	479 000	329 000	798 000	813 000	933 000	793 000	663 000	5 312 000





Entente Mèbre-Sorge
(Chavannes, Crissier, Ecublens,
Renens, St-Sulpice)



ribe
sa ingénieurs
hydrauliciens

SECTEUR D'INTERVENTIONS

Situation 1:12'500

Légende :

 *Limite communale*

 *Réseau Mèbre-Sorge*

Tronçon MEBRE :

Secteur	Année de réalisation	Coûts
1	2008	333'000.- (déjà réalisé)
2	2010	387'000.- (déjà réalisé)
7	2011	400'000.- (déjà réalisé)
3	2012	340'000.- (déjà réalisé)
4	2014	365'000.- (déjà réalisé)
5	2015	435'000.-
6	2016	410'000.-
Ouvrages	2017	300'000.-
Sous-total (TTC)		2.97 millions

Tronçon SORGE :

Secteur	Année de réalisation	Coûts
8	2018	270'000.-
9	2019	390'000.-
10	2020	390'000.-
11	2021	285'000.-
12	2022	385'000.-
13	2023	410'000.-
14	2024	295'000.-
15	2025	360'000.-
16	2026	155'000.-
Sous-total (TTC)		2.94 millions

Tronçons CHAMBERONNE :

Secteur	Année de réalisation	Coûts
17	2027	370'000.-
Sous-total (TTC)		370'000.-

TOTAL : 6.28 millions